



QUATORZIEME REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE TRANSCO CLSG

RESOLUTION TRANSCO CLSG/CA/56/RES.15/03/17 PORTANT ADOPTION DU RAPPORT DE L'AUDITEUR EXTERNE SUR LES ETATS FINANCIERS DE TRANSCO CLSG POUR LES ANNEES 2014 ET 2015

Le Conseil d'Administration

CONSIDERANT la Décision A/DEC.17/01/03 du 26^{ème} Sommet de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, tenu à Dakar le 31 janvier 2003, relative au Protocole sur l'Energie de la CEDEAO ;

CONSIDERANT l'Acte Additionnel A/SA.3/01/08 adopté lors du 33^{ème} Sommet de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, tenu à Ouagadougou le 18 janvier 2008, portant adoption de la Stratégie de l'EEEOA de mise en œuvre des lignes de transport ;

CONSIDERANT l'Acte Additionnel A/SA.12/02/12 adopté lors du 40^{ème} Sommet de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, tenu à Abuja le 17 février 2012, portant adoption du Plan Directeur actualisé des Moyens de Production et de Transport de l'Energie Electrique des Etats Membres de la CEDEAO ;

CONSIDERANT le Traité pour la Construction, l'Exploitation et le Développement de la Ligne d'Interconnexion Électrique Côte d'Ivoire – Libéria – Sierra Leone - Guinée (CLSG) signé le 5 mars 2012 par les quatre Chefs d'Etat des pays impliqués dans le Projet ;

CONSIDERANT les Statuts et le Pacte d'Actionnaires de TRANSCO CLSG adoptés à Monrovia le 27 août 2013;

CONSIDERANT la Résolution TRANSCO CLSG/ S.HOLDERS /2/RES.27/08/13 de la 1^{ère} Assemblée Générale de TRANSCO CLSG tenue à Monrovia le 27 août 2013 portant nomination des Administrateurs représentant les actionnaires de TRANSCO CLSG au sein du Conseil d'Administration.

CONSIDERANT la Résolution TRANSCO CLSG/ S.HOLDERS /3/RES.27/08/13 de la 1^{ère} Assemblée Générale de TRANSCO CLSG tenue à Monrovia le 27 août 2013 relative à la nomination du Président du Conseil d'Administration de TRANSCO CLSG ;

NOTANT l'Accord de Siège du 3 décembre 2014 signé entre le Gouvernement de Côte d'Ivoire et le Secrétariat Général de l'EEEOA au nom de TRANSCO CLSG;

120

CONSIDERANT la Résolution TRANSCO CLSG/ CA /31/RES.31/03/16 de la 9^{ème} Réunion du Conseil d'Administration de TRANSCO CLSG tenue à Abidjan le 31 mars 2016 portant adoption des Termes de Référence d'un Auditeur Externe ;

CONSIDERANT la Résolution TRANSCO CLSG/ CA /38/RES.28/06/16 de la 10^{ème} Réunion du Conseil d'Administration de TRANSCO CLSG tenue à Abidjan le 28 juin 2016 portant recrutement d'un auditeur externe pour TRANSCO CLSG;

CONSIDERANT la Résolution TRANSCO CLSG/ AG /9/RES.28/06/16 de la 2^{ème} Assemblée Générale de TRANSCO CLSG tenue à Abidjan le 28 juin 2016 portant recrutement d'un auditeur externe pour TRANSCO CLSG;

VU le rapport de la 3^{ème} Réunion du Comité Audit et Bonne Gouvernance tenue à Abidjan le 3 mars 2017.

DECIDE :

- Article 1 :** Le Rapport de l'Auditeur Externe Price Waterhouse Coopers (PWC) sur les états financiers de TRANSCO CLSG pour les années 2014 et 2015 est adopté.
- Article 2 :** Une Recommandation sera soumise à la 4^{ème} session de l'Assemblée Générale de TRANSCO CLSG pour l'adoption du Rapport de l'Auditeur Externe Price Waterhouse Coopers (PWC) sur les états financiers de TRANSCO CLSG pour les années 2014 et 2015.
- Article 3 :** La présente Résolution prend effet à compter de sa date de signature.
- Article 4 :** Le Directeur Général de TRANSCO CLSG est chargé de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la mise en application de cette Résolution.

Fait à Abidjan, le 15 mars 2017



Amidou TRAORE
Président du Conseil d'Administration